

REUNION DU MARDI 4 SEPTEMBRE 2018

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30mn, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Maire.

Présents : Maurice BARBE. Luc NOLET. Philippe SODOYER. (adjoints). Florence CHAMON. Danièle BROUIN. Denis LOROT. Xavier RATTE. Bruno DI BLAS. Damien GAUTHIER. François TURCIN. Lénia HOUEL. (conseillers municipaux).

Absents excusés : Olivier SAVARY (pouvoir Damien GAUTHIER). Thierry CORBERON (pouvoir M.BARBE). Xavier DUCHET.

Secrétaire de séance : Luc NOLET.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Il est présenté aux élus la notice de la modification simplifiée du PLU, comme ils l'avaient souhaité, aux lieudits « la Montée » et « rue des Maisons Rouges ».

Lieudit « la Montée » ; à aménager en 2 parties (reste à régler le problème de l'écoulement des eaux pluviales).

Lieudit « Rue des maisons rouges » ; Luc NOLET pense que la zone de retrait de 10m est insuffisante étant donné les risques d'inondation par capillarité.

Nous sommes dans le cadre d'une modification simplifiée du PLU qui est adoptée par 13 voix pour et 1 contre (Lénia HOUEL).

Voir pour la création d'une A.F.U.

Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Les élus sont informés que le PPRI sur l'ensemble de la rivière « Serein » est mis à l'enquête. Le commissaire enquêteur assurera 3 permanences sur notre commune.

Pour notre commune, aucun changement depuis la création de l'Atlas des zones inondables en Bourgogne, en 1990.

QUESTIONS DIVERSES

❖ Ecole maternelle – 2 visites ont été faites, sans suite.

❖ Classe de neige – du 7 au 11 janvier 2019, 2 classes, soit 48 élèves partiront en classe de neige. 36 élèves de Maligny bénéficieront de ce séjour dont le coût de la subvention, par élève, est de 136.60€, soit 4 917.60€ pour notre commune.

INFORMATIONS DIVERSES

❖ Fossé des Vaurelaines - la demande d'aide au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs que nous avons sollicitée (34 758€) a été refusée.

❖ « Sécheresse » - un administré nous avait sollicité afin qu'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle soit demandée, au titre de l'année 2017, ce qui a été refusé par arrêté interministériel du 24 juillet dernier.

❖ Prise illégale d'intérêts - il est remis aux élus une circulaire du 13 juillet sur le sujet.

❖ Fontaine - un entretien a été réalisé le 13 juin.

❖ Subvention - l'ADMR remercie notre collectivité pour l'aide qui lui a été allouée.

❖ Rallye - la date du 27 octobre a été arrêtée pour le 4^{ème} rallye régional du Chablisien qui se déroulera entièrement sur notre commune.

❖ Affiches Saint-Vincent – M. et Mme DUPUIS ont fait don des affiches qui étaient dans la salle d'attente de l'ancien cabinet médical. Ils en sont remerciés.

❖ Pompiers - Une nouvelle convention avec le SDIS doit être passée afin de définir les modalités d'intervention du CPI.

❖ La commune est propriétaire d'une parcelle de terrain entre la RD 91 et le chemin de la Fourchaume. Il nous a été demandé de défricher cette parcelle afin de dégager la vue sur les vignes. Les élus émettent un avis favorable à cette demande.

QUESTIONS DES ELUS

❖ Danièle BROUIN évoque l'état du bief. Compte-tenu que c'est une propriété privée la commune n'est pas en droit d'intervenir.

❖ Damien GAUTHIER – informe les élus que les travaux du pavillon sont pratiquement terminés.

❖ Verger – il a été proposé aux enseignants d'aller cueillir les fruits avec les enfants. Un entretien devra être fait.

❖ Le comité Saint-Vincent souhaiterait reprendre à son compte la soirée « bourru » et demande que la commune finance la brioche. Le Conseil est favorable à cette proposition.

❖ Le comité des fêtes organise une manifestation le dimanche 16 septembre dans le cadre de la journée du patrimoine.

Séance levée à 23h.